

&



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

COMPTE-RENDU Réunion du 29/09/2020 à 17h par visio

Présents: Jacques Clamouse, Guy Estopina, Philippe Pierrot, Jean-Pierre Legay, Christian Arnod, Marylène Clamouse, Pierre Hérédia, Gilles Ibars, René Baldellon.

Absent excusé: Jean-Michel Pons

1. Informations générales Fédération, Coreg

Jacques Clamouse donne un compte-rendu de la situation actuelle au niveau national et régional. Dans cette période incertaine due à la situation sanitaire, le Congrès Fédéral de Niort est maintenu, sauf arrêté de dernière minute. Dans ce cas, un plan B est envisagé (par visio?). Un renouvellement partiel se profile, mais les candidats postulant à leur réélection laissent envisager une continuité dans la politique fédérale. Au niveau régional, le nombre de licenciés est en baisse (- 3000 en 2020) mais l'Occitanie résiste mieux à cet effritement national. L'Assemblée Générale de Revel est maintenue au 29/11/2020, là aussi sauf contre-indication de dernière minute. Un appel à candidatures pour le Coreg est lancé, seuls 5 ou 6 membres sur 16 ayant manifesté leur intention de continuer.

2. Organisation de l'Assemblée Générale du Codep 34

Après échange d'avis entre les participants à la réunion, le report est décidé à une date ultérieure à préciser, après les assemblées générales régionale et nationale. En effet, cette année étant électorale et 4 ou 5 postes étant à pourvoir, il nous a semblé important d'organiser cette assemblée générale dans des conditions favorables, ce qui est très incertain pour la date initialement choisie.

3. Etat d'avancement des licenciés en 2020

A cette date, les effectifs font état d'une perte de 40 licenciés ce qui est un moindre mal comparé à la tendance nationale et ce dans toutes les fédérations. Au niveau

clubs, on enregistre la perte de 4 clubs (de petite taille) et l'arrivée d'un nouveau club à gros effectif de jeunes.

4. Point sur Toutes à Vélos Toulouse 2021

Initialement prévu en 2020, ce projet reporté à 2021 semble assez mal engagé pour l'année à venir. Le flou dû à la situation sanitaire n'y est pas étranger mais n'explique pas tout. Certains disfonctionnements sont apparus dans l'organisation et, certaines personnes en charge de cette manifestation ne se représentant pas au prochain renouvellement, le projet est maintenu mais devient très problématique.

5. Elaboration du calendrier 2021 et Points Café

- Pour l'élaboration du calendrier 2021 il s'établira suivant la procédure habituelle auprès de Christian Arnold qui collecte les déclarations. En outre il se charge de relancer les clubs retardataires afin d'établir un calendrier le plus complet possible et régler en amont d'éventuels litiges. De plus il sera rappeler à chaque club de saisir leur manifestation directement sur le site de la fédé.

- Pour les points café, dans le contexte actuel, le Codep s'engage à favoriser l'organisation des points café afin de maintenir un lien entre les clubs. Cette organisation devra bien évidemment se conformer aux consignes sanitaires nationale et préfectorale en vigueur. A cet effet, le Codep a rédigé une fiche d'organisation sur laquelle sont précisées les consignes pour le club organisateur mais aussi pour les licenciés des clubs participants. Vu le coût supplémentaire engendré par l'achat de comestibles sous emballage, il est décidé que la participation financière du Codep est relevée à 70€.

- Une commande de gobelets pliables individuels est effectuée. Ces gobelets seront proposés aux clubs et disponibles dès le premier point café prévu fin octobre. Outre l'intérêt sanitaire, cette démarche anticipe une transition écologique prochaine.

6. Situation financière

Vu le peu de mouvement de ces derniers mois, aucun problème particulier n'est à signaler, la situation reste stable et saine.

7. Questions diverses

Suivi d'activité du Codep et des Clubs: certaines anomalies sont constatées au niveau des déclarations, soit des oublis ou au contraire des déclarations erronées. Pour exemple, 4 écoles vélo pour jeunes sont enregistrées alors qu'il n'y a que 2 écoles officiellement déclarées à FFvélo. A suivre de près et à signaler pour correction auprès des manipulateurs du site.

Enfin il est demandé à chaque membre du Codep d'effectuer la déclaration fiscale pour l'abandon des frais occasionnés et de la transmettre au trésorier Philippe Pierrot afin de compléter le budget prévisionnel.

Fin de la réunion à 19h 45

Secrétaire adjoint R. Baldellon



Le président J. Clamouse

